

SYNTHÈSE DES RÈGLES DE VIE ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Règles	Raisons	Conséquences positives	Interventions éducatives	Relations d'aide
<ul style="list-style-type: none"> Je me respecte et je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour me sentir bien et en sécurité. Pour favoriser un climat harmonieux. 	<p><u>Conséquences positives personnelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Développement de méthodes de travail efficaces Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie Réussite scolaire Motivation scolaire Meilleure estime de soi Fierté personnelle Savoir-vivre en société <p><u>Conséquences positives collectives :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Protection du temps d'apprentissage Climat harmonieux et sécuritaire Environnement agréable et propre Matériel en bon état Meilleur sentiment d'appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> Avertissement Reprise de temps Récupération Perte de privilège Rencontre tutorat Réflexions (Capsule éducative) Geste de réparation (exemple : réparation pour bris de matériel, etc.) Contrat Feuille de route Retrait au local Réflexe Suspension interne Suspension externe 	<ul style="list-style-type: none"> Communication et/ou rencontre avec les parents Médiation (résolution de conflits) Plan d'intervention Comité clinique Comité d'expertise <p><u>Personnes Ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignant, tuteur Enseignant-ressource Direction Services complémentaires <ul style="list-style-type: none"> Conseillère en rééducation Travailleur social Intervenant en dépendance Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire Conseiller en orientation Infirmière Partenaires externes
<ul style="list-style-type: none"> Je fais le travail demandé dans les délais exigés. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour développer de bonnes habitudes de travail. Pour favoriser ma réussite scolaire. 			
<ul style="list-style-type: none"> J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour favoriser ma concentration et maximiser mes apprentissages. 			
<ul style="list-style-type: none"> Je suis présent à l'école et j'arrive à l'heure à mes cours. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour favoriser ma réussite scolaire. Par respect pour les autres. Pour développer de bonnes habitudes de vie. 			
<ul style="list-style-type: none"> Je contribue à faire de mon environnement un milieu de vie propre et sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour vivre dans un endroit agréable. Pour avoir accès à du matériel en bon état, plus longtemps. 			
<ul style="list-style-type: none"> Je porte des vêtements appropriés à la fréquentation de mon établissement scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour le respect de moi-même et des autres. Pour assurer ma sécurité. 			

* Le code de vie s'applique également lors des activités parascolaires, du sport interscolaire et des périodes de concentrations sportives.

MANQUEMENTS MINEURS / MAJEURS

Il existe deux types de manquements, soit des manquements mineurs et des manquements majeurs. Les interventions éducatives graduées seront différentes selon le type de manquements. En voici une définition et des exemples.

Manquement mineur Comportement de l'élève qui nécessite une intervention éducative.	Manquement majeur Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique et psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes. Ce type de manquement nécessite l'intervention immédiate de la direction.
Exemples de types de manquements mineurs : <ul style="list-style-type: none">• Non-respect du code vestimentaire• Retard non motivé• Possession de matériel non nécessaire en classe• Placotage• Oubli de matériel• Non-respect des consignes de classe• Travail insatisfaisant• Perte de temps• Langage inapproprié• Manque de respect des autres : paroles et gestes• Autres	Exemples de types de manquements majeurs : <ul style="list-style-type: none">• Refus direct de l'autorité• Impolitesse majeure envers l'adulte• Intimidation, violence verbale ou physique• Bagarre, taxage• Vol, vandalisme• Possession, doute raisonnable de croire que l'élève a consommé ou vente de stupéfiants ou d'alcool• Fumer ou vapoter sur le terrain de l'école (incluant dans l'école). Un constat d'infraction peut être émis par un policier.• Autres

Continuum d'intervention, manquements mineurs

1^{er} manquement :

- Retrait au local Réflexe d'une période dans la matière concernée ou l'enseignant concerné
- Appel aux parents par l'enseignant concerné
- Reprise de la situation avec l'intervenant et l'enseignant concerné (billet jaune)
- Inscription de l'événement au dossier de l'élève

2^e manquement :

- Retrait au local Réflexe de deux périodes consécutives
- Appel aux parents par l'enseignant concerné
- Reprise de la situation avec l'intervenant et l'enseignant concerné (billet jaune)
- Inscription de l'événement au dossier de l'élève

3^e manquement :

- Retrait au local Réflexe d'une journée
- Appel aux parents par l'enseignant concerné
- Reprise de la situation avec l'intervenant et l'enseignant concerné (billet jaune)
- Inscription de l'événement au dossier de l'élève

4^e manquement :

- Reprise de temps sur une journée pédagogique OU reste 2 soirs après l'école (15h35 à 17h00) + manque 2 périodes dans la matière concernée
- Perte de privilège (voyage de fin d'année)
- Appel aux parents par la direction
- Rencontre avec la direction, les parents, le tuteur
- Plan de réintégration mis en place
- Reprise de la situation avec l'intervenant et l'enseignant concerné (billet jaune)
- Inscription de l'événement au dossier de l'élève

5^e manquement :

- Suspension externe pour 1 journée
- Perte de privilège (voyage de fin d'année)
- Appel aux parents par la direction
- Rencontre avec la direction, les parents, le tuteur et les services nécessaires afin d'analyser la situation
- Plan de réintégration mis en place
- Reprise de la situation avec l'intervenant et l'enseignant concerné (billet jaune)
- Inscription de l'événement au dossier de l'élève

Pour tout manquement supplémentaire, une suspension externe sera appliquée!

Continuum d'intervention, manquements majeurs

Chacun des manquements majeurs sera analysé et traité en individuel afin que la conséquence soit proportionnelle au manquement.

Banque de conséquence :

- Une journée au local Réflexe
- Suspension interne
- Suspension externe (de 1 jour à indéterminé)

Chacun des manquements s'accompagne de :

- Appel aux parents par la direction
- Rencontre de l'élève avec la direction, les parents, le tuteur et autres intervenants si nécessaire
- Plan de réintégration si nécessaire
- Reprise de la situation avec la personne concernée
- Démarche de réparation ou rétablissement auprès de la victime

S'il y a plus d'un manquement majeur :

- Perte de privilège (voyage de fin d'année)
- Élaboration d'un plan d'intervention
- Obligation d'entreprendre une démarche d'aide
- Analyse de la situation et recommandation du comité disciplinaire
- Référence à la commission scolaire (comité d'expertise)

* Si l'élève cumule 4 manquements mineurs ou plus,
2 manquements mineurs et 1 manquement majeur ou
2 manquements majeurs, il ne peut pas participer au voyage de fin d'année.